MASTER HISTOIRE PARCOURS MÉMOIRES PATRIMOINES TERRITOIRES (MEPAT)

CARTE D'IDENTITÉ

- Domaine : Sciences Humaines et Sociales
- En formation initiale
- En formation continue
- En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation
  - Alternance uniquement en 2e année de master
- Accessible en Validation des Acquis (VAE)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- 120 crédits ECTS
- 4 semestres
- La Rochelle

CANDIDATER

https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/

CONTACT

Site Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : + 33 (0)5 46 45 68 00
Web :
Courriel : master.mepat@univ-lr.fr

OBJECTIFS

Le mot du responsable

> Le parcours MEPAT, M2 du master Histoire, propose une formation au patrimoine, conçu dans sa dimension anthropologique et historique, en lien avec les politiques de territoire et de construction des mémoires. Cette formation permet d'acquérir une expertise forte sur la gestion, la conservation et la valorisation des patrimoines et des territoires patrimoniaux. Elle propose une réflexion sur les usages du patrimoine, entre conservation/protection et exploitation.
> L'originalité de cette formation est de développer chez les étudiant-e-s une culture du travail collectif et collaboratif, ordonné autour d'un projet tutoré et d'une semaine intensive hors les murs.
> L'ambition de ce master est de proposer un parcours Recherche pour les étudiant-e-s qui souhaiteraient s'orienter vers un doctorat. Outre la possibilité de poursuivre dans le domaine de la recherche, le doctorat permettra d'accéder à des postes de cadres dans des grandes institutions patrimoniales nationales ou internationales grâce à la maitrise de l'anglais.
> Le parcours d'excellence que trace cette formation, adossé à une Chaire UNESCO (à construire), permet aux étudiants de disposer d'une compétence solidement ancrée dans les politiques patrimoniales contemporaines, en résonnance avec les besoins des acteurs patrimoniaux et culturels, locaux, nationaux et internationaux.

Laurence Tranoy

ADMISSION

Comment candidater ?

Le profil étudiant attendu sur cette formation nécessite la détention d'une licence disciplinaire dans le domaine historique.
En 1re année de Master, la sélection des candidats est réalisée sur dossier.
Vous souhaitez candidater en 1re année de Master
Vous souhaitez candidater en 2e année de Master
Alternance proposée en 2e année : l'accès à la 2e année de Master en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat de professionnalisation.

PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

Semestre 1

Histoire atlantique ●

● Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-20

● Histoire culturelle atlantique

Objectifs
Ce cours vise à faire connaître l'histoire des circulations et des formes culturelles dans l'espace atlantique sur la longue durée.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence2. A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Posséder la bibliographie de l'histoire culturelle atlantique
- Maîtriser les concepts et problématiques de l'histoire culturelle atlantique

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-21

● Histoire des politiques culturelles

Objectifs
Cet enseignement vise à étudier l'histoire des politiques culturelles mises en œuvre par les pouvoirs publics par une approche comparée de plusieurs cas nationaux et une analyse du rôle des organisations internationales.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence2.A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Analyser de manière critique les débats contemporains liés au rôle de l'Etat dans l'organisation et le soutien à la vie culturelle
- Identifier et analyser les objectifs et les moyens d'action des politiques culturelles menées par les États et par les organisations internationales
- Posséder la bibliographie de l'histoire des politiques culturelles

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-22

- Histoire des structures patrimoniales

Objectifs
Ce cours a pour objectif de présenter l'histoire des structures publiques, privées etassociatives qui interviennent dans la protection, la valorisation et la promotion des patrimoines culturels et naturels.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 2.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître l'histoire du patrimoine et des institutions liées aupatrimoine
- Maîtriser les notions et les problématiques liées aux patrimoines naturels et culturels
- Posséder la bibliographie relative aux structures participant à la protection et valorisation des patrimoines

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-23

Médiations de l'histoire

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-30

- Médiations culturelles

Objectifs
Cet enseignement forme l'étudiant aux diverses formes de médiations culturelles, à travers l'expérience de professionnels appartenant à des structures différentes.
Cet EC participe à l'apprentissage des compétences 3 et 5.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître les textes légaux et la documentation professionnelle sur la médiation culturelle
- Analyser les différents contextes professionnels de la médiation culturelle
- maîtriser la complexité des fonctions de médiateur culturel
- Organiser et faire fonctionner un groupe de travail pour élaborer un projet de médiation

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-31

- Médiations patrimoniales

Objectifs
Cet enseignement forme l'étudiant aux diverses formes de médiations patrimoniales, à travers l'expérience de professionnels appartenant à des structures différentes.
Cet EC participe à l'apprentissage des compétence 3 et 5.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Analyser les différents contextes professionnels de la médiation patrimoniale
- Maîtriser les connaissances et problématiques liées au patrimoine et à sa médiation auprès de différents publics
- Organiser et faire fonctionner un groupe de travail pour élaborer un projet de médiation patrimoniale

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-32

- Médiations visuelles

Objectifs
Cet enseignement forme l'étudiant aux principes fondamentaux de l'imagerie dans la valorisation des sciences humaines et sociales et des métiers qui y sont associés.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 3.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Rédiger une analyse pour communiquer sur l'image
- Collecter une iconographie en exploitant les bases de données liées
- Maîtriser la sémantique visuelle par l'analyse méthodique de l'image

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-33

Mineure : Valorisations de l'histoire et du patrimoine

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-70

- Recherche : Archivistique et bibliographie

Objectifs
Cet enseignement consiste à initier l'étudiant à la recherche des ressources documentaires, à l'historique de leur constitution, aux principes de collecte, de classement, de conservation et de communicationqui les régissent.
Cet EC participe à l'apprentissage de lacompétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître le réseau des principaux centres archivistiques et bibliothèques
- Dépouiller des inventaires en autonomie à partir d'un thème de recherche
- Etablir un état de l'art sur un thème de recherche donné en respectant les normes de présentation académique

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)

Code de l'EC
240-1-72

- Spécialité : Patrimoine et culture

Objectifs
Ce cours forme l'étudiant à la conduite d'un projet de valorisation patrimoniale ou culturelle, depuis son élaboration et son financement jusqu'à sa mise œuvre.
Cet EC participe à l'apprentissage descompétences 3 et 5.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Elaborer un projet de valorisation patrimoniale ou culturelle jusqu'à sa réalisation
- Construire un budget prévisionnel
- Présenter un projet pour y intéresserdes partenaires institutionnels et financiers
- Constituer et organiser une équipe autour du projet

Volume horaire
19h 30min (10h 30min cours magistraux - 9h travail en accompagnement)

Code de l'EC
240-1-71

Recherche 1

- Evaluation a l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-10

- Mémoire : méthodologie

Objectifs
Ce cours consiste à enseigner les règles de construction et de présentation d'un mémoire de recherche appliquée.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Construire un corpus de sources et une bibliographie
- Maîtriser les normes et usages de présentation d'un travail de recherche appliquée

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-13

- Méthode et pratique de l'enquete

Objectifs
Cet enseignement pose les termes de l'investigation en histoire et de la comparer à d'autres champs de la connaissance relevant de la méthode indiciaire.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Savoir repérer dans un document les indices d'un événement sur lequel enquête le chercheur
- Préparer et participer à des présentations orales
- Rédiger un écrit de synthèse sur un sujet, avec appareil critiques de notes et bibliographie

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-12

- Méthodologie de l'histoire orale

Objectifs
Cet enseignement vise à initier l'étudiant aux méthodes et pratiques des entretiens,en vue de le former au processus de « l'invention » de l'archive orale.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Constituer un échantillon de personnes interrogées-élaborer un questionnaire d'entretien
- Maîtriser les techniques d'enregistrement sonores et visuelles
- Etablir une analyse critique du témoignage oral

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-1-11

Unités transversales

- Elaboration du mémoire

Objectifs
L'élaboration du mémoire se fait sous la direction d'un directeur de recherche. Elle vise d'abord à définir le sujet et la problématique, puis à construire une stratégie de recherche en dépouillant la documentation ad hoc.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 2.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Réfléchir à la problématisation d'un sujet
- Rechercher, sélectionner et traiter sa documentation

3 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-02

- LV1 Anglais

Objectifs
Ce cours a pour objectif de déployer des activités variées permettant d'améliorer les aptitudes à communiquer en LVE, à l'écrit comme à l'oral, sur des sujets ayant un lien avec l'histoire, la culture, le patrimoine et le tourisme ;
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 4.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre des documents sonores et écrits
- Prendre part à une conversation dans le cadre d'un jeu de rôle ou d'un débat
- Rédiger un paragraphe sur l'undes sujets étudiés en cours

Langue d'enseignement
anglais - français

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)

3 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-01

Semestre 2

Histoire du littoral

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-20

- Histoire de l'ouest atlantique

Objectifs
Ce cours présente une histoire régionale de l'Ouest atlantique de la France qui correspond à la majeure partie du bassin d'emploi et des stages de formation. Il a aussi pour vocation de sensibiliser l'étudiant au patrimoine et aux activités culturelles de cet espace.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 2.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Repérer les principales articulations chronologiques et les problématiques de l'Ouest atlantique français
- Identifier les structures et les institutions liées à la culture, au patrimoine et au tourisme culturel de l'espace de référence
- Posséder la bibliographie relative à l'histoire de l'Ouest atlantique français

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-21

- Histoire environnementale littoral et mer

Objectifs
Ce cours a pour objectif de sensibiliser l'étudiant aux problématiques environnementales d'un espace singulierpar une réflexion rétrospective de longue durée.
Cet EC participe à l'apprentissage de lacompétence 2.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Maîtriser les notions et les problématiques de l'histoire environnementale
- Comprendre les enjeux spécifiques dela protection du littoral et de la meret de leur développement durable
- Comprendre que les rapports entre environnement littoral et communautés humaines sont inscrit dans la longue durée de l'histoire
- Posséder la bibliographie relative à l'histoire environnementale du littoral et de la mer

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-23

- Patrimoines littoraux et maritimes

Objectifs
Cet enseignement vise à faire connaître la constitution et les enjeux de la culture et des patrimoines liés à la vie littorale et à la mer.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence2.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Maîtriser les catégories et les notions clés propres aux patrimoines littoraux et maritimes
- Comprendre les logiques interactives entre mémoire et fabrique du patrimoine
- Comprendre les enjeux sociétaux et politiques de la valorisation des patrimoines littoraux et maritimes
- Posséder la bibliographie relative à l'histoire des patrimoines littoraux et maritimes

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-22

Médiations de l'histoire 2

- Evaluation à l'UE

3 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-30

- Les entreprises culturelles

Objectifs
Ce cours dispense les éléments indispensables (historiques, juridiques, sociologiques, économiques) pour comprendre la nature et le fonctionnement des entreprises culturelles dans leur diversité.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 3.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître les différentes catégories d'entreprises culturelles, l'histoire de leur création et de leur évolution
- Analyser la place des entreprises culturelles dans les différentes politiques culturelles nationales
- Comprendre le fonctionnement (gestion, gouvernance, modèle économique) des entreprises culturelles

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-31

- Les entreprises du patrimoine

Objectifs
Ce cours dispense les éléments indispensables (historiques, juridiques, sociologiques, économiques) pour comprendre la nature et le fonctionnement des entreprises patrimoniales au sens large.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 3.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître les différentes catégories d'entreprises patrimoniales, l'histoire de leur création et de leur évolution
- Analyser la place du patrimoine dans les différentes politiques nationales
- Comprendre le fonctionnement (gestion, gouvernance, modèle économique) des entreprises du patrimoine

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-32

Mineure : Valorisations de l'histoire et du patrimoine

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-70

- Recherche : Outils de valorisation numériques

Objectifs
Ce cours a pour objectif de maîtriser les outils et les usages de l'écosystème numérique dans le champ des sciences humaines et sociales, pour gérer la valorisation d'un projet culturel, patrimonial ou touristique.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Analyser les débats liés à l'accessibilité des données numériques (propriété intellectuelle, rôle des algorithmes dans les résultats de moissonnage des données, etc.)
- Identifier les normes et les bonnes pratiques liées à la numérisation du patrimoine et à la production de métadonnées
- Produire des bases de données relationnelles simples en maîtrisant le langage SQL
- Produire des métadonnées et les ajouter à un document numérique

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)

Code de l'EC
240-2-72

- Spécialité : Patrimoine et culture

Objectifs
Ce cours forme l'étudiant à l'animation et à l'interprétation des patrimoines (naturels et culturels), ainsi qu'à l'écosystème économique du secteur culturel.
Cet EC participe à l'apprentissage des compétences 3 et 5.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Maîtriser le vocabulaire et les techniques de la médiation, de l'animation et de l'interprétation des patrimoines
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts de l'économie de la culture
- Savoir transmettre un « savoir savant » en fonction des publics visés
- Apprécier les enjeux éthiques de l'économie de la culture

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)

Code de l'EC
240-2-71

Recherche 2

- Développement local par la recherche

Objectifs
Ce cours vise à montrer, à partir de cas concrets, le rôle de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine dans le développement économique et social des territoires.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître les acteurs et les institutions des territoires intervenant dans la promotion économique et sociale des patrimoines locaux
- Identifier les principes éthiques et déontologiques de la relation entre valorisation des patrimoines et développement économique local

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-13

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-10

- Mémoire : recherche et interdisciplinarite

Objectifs
Cet enseignement consiste à interroger les rapports de la recherche en histoire avec d'autres champs disciplinaires des SHS et des sciences expérimentales.
Cet EC participe à l'apprentissage de lacompétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre l'intérêt de la fertilisation croisée issue de la recherche interdisciplinaire
- Expérimenter dans son travail de recherche les méthodes et outils dessciences auxiliaires de l'histoire

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-11

- Recherche et patrimoine

Objectifs
Ce cours vise à faire connaître les enjeux, les outils, les méthodes et les métiers de la recherche dans le sauvetage, la restauration, la conservation et la valorisation des patrimoines.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Connaître la cartographie des structures et institutions de recherche liées au patrimoine en France
- Identifierles différents métiers liés à la sauvegarde du patrimoine

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

Code de l'EC
240-2-12

Unités transversales

- LV1 Anglais

Objectifs
Ce cours a pour objectif de déployer des activités variées permettant d'améliorer les aptitudes à communiquer en LVE, à l'écrit comme à l'oral, sur des sujets ayant un lien avec l'histoire, la culture, le patrimoine et le tourisme.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence 4.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre des documents sonores et écrits
- Prendre part à une conversation dans le cadre d'un jeu de rôle ou d'un débat
- Rédiger un paragraphe sur l'un des sujets étudiés en cours

Langue d'enseignement
anglais - français

Volume horaire
12h (12h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-01

- Soutenance mémoire de recherche appliquée

Objectifs
La soutenance se fait en présence d'un jury de deux ou trois personnes (deux enseignants-chercheurs de qualité, un professionnel éventuellement invité) pour évaluer la qualité formelle et scientifique du mémoire de recherche appliquée.
Cet EC participe à l'apprentissage de la compétence1.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- De présenter à l'oral l'intérêt, la méthodologie et les résultats d'un travail personnel ou collectif
- De répondre de manière argumentée aux questions du jury et de défendre les thèses avancées dans son mémoire
- De comprendre et remédier aux éventuelles lacunes de forme et de fond du travail présenté

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-02

- Stage (6 semaines)

Objectifs
L'étudiant effectue un stage de 6 semaines dans une structure patrimoniale, culturelle ou touristique,afin de mettre en œuvre les compétences acquises dans sa formation.
Cet EC participe à l'apprentissage de telle ou telle compétence.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
- De se nourrir de l'expérience des professionnels de la structure
- Comprendrele fonctionnement et les pratiques de la structure d'accueil
- Participer à l'élaboration d'un projet au sein de la structure
- Rédiger un rapport sur son expérience de stage

5 crédits ECTS

Code de l'EC
240-2-03-STAG

Semestre 3

Majeure 1

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-10

- Génèse de la notion de patrimoine

Objectifs
Cet EC participe à l'apprentissage de l'analyse critique de diverses ressources spécialisées pour documenter la genèse de la notion de patrimoineet sa trajectoire dans une histoire globale, en mobilisant les données archéologiques, anthropologiques et historiques dans une démarche comparatiste.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de contextualiser des démarches patrimoniales, de comprendre leursprémisses et de cerner leurs variations suivant les espaces et les assignations politiques.

Volume horaire
15h (10h 30min cours magistraux - 4h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-11

- Patrimoines contestes et revendiques

Objectifs
Cet EC permet de développer une conscience critique à l'interface des domainesjuridiques, politiques, historiques et anthropologiques.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de réagir avec des outils adaptés aux questionnements actuels autour des enjeux, politiques, symboliques, économiques, à l'échelle internationale, autour des patrimoines ; en d'autres termes, il s'agira de voir et de comprendre le patrimoine, y compris avec les yeux de l'Autre.

Volume horaire
15h (10h 30min cours magistraux - 4h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-12

Majeure 2

- Administration des patrimoines

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-23

- Evaluation à l'UE

8 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-20

- L'invention du territoire

Objectifs
Cet EC permet de comprendre la manière dont le patrimoine et la mémoire sont engagés et s'inscrivent dans la construction et la reconnaissance desterritoires.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser la genèse et les références constitutivesd'unterritoire ; l'étudiant sera en capacité deproposer des outils d'appréhension patrimoniale prenant en compte la variabilité des usagesen résonnance avec les besoins des acteurs patrimoniaux et culturels, locaux, nationaux et internationaux.

Volume horaire
15h (10h 30min cours magistraux - 4h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-21

- Paysages et identités

Objectifs
Cet EC participe à l'apprentissage de la notion de paysage et à la connaissance des références paysagères pour identifier et caractériser unterritoire.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de maitriser un référentiel de critères et de caractères pour décrire les identités singulières des territoires et adosser la mise en œuvre de politiques territoriales à ces identités paysagères.

Volume horaire
15h (10h 30min cours magistraux - 4h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-22

Majeure 3

- Evaluation à l'UE

4 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-30

- Politiques et anthropologie de la mémoire

Objectifs
Cet EC pose un socle de connaissances sur les modes de construction de la mémoire, entre conservation des traces, oubli et destruction. Ce socle de connaissances prend appui sur une démarche diachronique et en mettant en relief la variation des éléments constitutifs de la mémoire suivant les espaces concernés.
A l'issue de cet enseignement l'étudiant maitrisera les principaux concepts mémoriels et sera en capacité de les mettre en œuvre dans une démarche analytique du patrimoine et des territoires.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-31

- Représentations de la mémoire et des lieux

Objectifs
Cet EC montre la nécessitéde transcender la césure traditionnelle entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel, en adossant le patrimoine à la notion de mémoire et en investissant des concepts contemporains clés, tels que l'esprit des lieux. Ce concept en particulier irrigue la sphère patrimoniale internationale dont il est devenu une matrice dans l'élaboration des politiques patrimoniales.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir des outils au service des politiques de valorisation et de conservation du patrimoine. Ces outils seront élaborés à partir d'une connaissance fine des savoirs locaux et des pratiques traditionnelles associés au patrimoine matériel et constitutifs du patrimoine immatériel.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-32

Mineure : Inventaire et collecte du patrimoine (MEPAT)

- Documenter : méthodologie de l'inventaire

Objectifs
Cet EC participe à l'apprentissage de compétences archivistiques. Il apporte les bases méthodologiques des usages des fonds d'archive, au fondement de l'enquête historique. L'étudiant connaitra les principales nomenclatures des archives publiques (nationales et locales) et il sera capable à partir d'un catalogue d'inventaire, de se repérer dans la collection afin de procéder audépouillement et à l'analyse.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-71

- Evaluation à l'UE

6 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-70

- Protection juridique et restauration des patrimoines architecturaux

Objectifs
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de distinguer un récit mémoriel d'un récit historique, de resituer dans son contexte de production le recueil d'untémoignage écrit ou oral et de documenter de manière critique le point de vue du témoin.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-72

- Territorialiser patrimoines et mémoires

Objectifs
Cet EC participe à l'apprentissage des compétences qui permettent d'inscrire durablement à l'échelle d'un territoire un patrimoine matériel ou immatériel, avec l'appui des acteurs territoriaux, en prenant en compte, les données culturelles et environnementales.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-3-73

Unités transversales

- LV1 Anglais

Langue d'enseignement
anglais - français

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-01

- Preparing your Dissertation

Volume horaire
30h (30h travail en accompagnement)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-03

- Projet tutoré

Objectifs
Cet EC participe à l'apprentissage de l'organisation de manifestations scientifiques centrées sur des thèmes appartenant au domaine patrimonial (ou à des domaines connexes) y compris de niveau international.
Ce projet tutoré donnera àl'étudiant la capacité d'organiser de manière collective un cycle de conférences scientifiques, d'en faire la communicationet d'en organiser la transmission médiatique sous diverses formes (publications, podcasts, etc.).

Volume horaire
9h (9h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
242-3-02

Semestre 4

Majeure 1

- Evaluation à l'UE

3 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-10

- Les institutions patrimoniales dans les territoires

Objectifs
Cet EC dresse un panorama des différentes institutions publiques et privées présentes dans les territoires, prenant en charge tel ou tel segments des politiques patrimoniales.
Dans cet EC sera également décrit et mis en contexte la répartition des responsabilitéset des compétences relevant de chacune de ces institutions.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier quels sont les acteurs publics et privés qu'il doit solliciter ou qui peuvent appuyer des démarches de projets patrimoniaux dans les territoires.

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)

Code de l'EC
242-4-11

- Outils d'une approche integrée des patrimoines

Objectifs
Cet EC met l'accent sur l'importance du concept de conservation intégrée. Il comprend l'ensemble des mesures ayant pour finalité d'assurer la pérennité du patrimoine, de veiller à sa conservation ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société.
A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir des mesures visant à intégrer le patrimoine dans la vie sociale et de développer une conception élargie de la conservation du patrimoine dans les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Volume horaire
7h 30min (7h 30min cours magistraux)

Code de l'EC
242-4-12

Majeure 2

- Droit des collectivités territoriales

Volume horaire
7h 30min (7h 30min cours magistraux)

Code de l'EC
242-4-22

- Droit du patrimoine naturel et culturel

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)

Code de l'EC
242-4-21

- Evaluation à l'UE

3 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-20

Majeure 3

- Seminaire thématique

Objectifs
Ce séminaire en immersion se déroulera hors les murs, dans une institution de recherche (Centre Archéologique Européen deBibracte -Mont Beuvray) qui offre des conditions d'accueil optimales avec un centre de documentation/bibliothèque accessible 24h/24h.
Les séminaires accueilleront des experts et le travail sera organisé sous forme de conférences et d'ateliers collaboratifs qui aborderont chaque annéeune thématique nouvelle autour des cultures patrimoniales nationales et internationales.
A l'issue de cet EC, l'étudiant sera capable de mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans le domaine du patrimoine, à partir d'une démarche interdisciplinaire. Il sera également apte à mobiliser un réseau d'experts sur des thématiques pointues, dans sa future démarche professionnelle.

Volume horaire
87h (42h travaux dirigés - 45h travail en accompagnement)

5 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-31

Professionnalisation

- Stage (13 semaines)

Objectifs
L'étudiant effectue un stage de 3 mois minimum dans un établissement patrimonial où il pourra démontrer l'acquisition de compétences dans les domaines du diagnostic patrimonial et de territoire. Il démontrera également des compétences d'écriture, de mise en œuvre et de pilotage d'un projet de territoire et de mise en valeur d'espace patrimoniaux, de conduite d'une démarche interdisciplinaire au service d'une politique patrimoniale.

Ces compétences lui permettront, à l'issue du stage, d'être recruté dans le cadre national mais également à l'étranger ou auprès d'entités de gestion de sites UNESCO du patrimoine mondial.

A l'issue de ce stage, l'étudiant sera capable de :
- Connaître lesstructures et les pratiques de l'établissement d'accueil
- De travailler en autonomie pour proposer des expertises et élaborer des projets au sein de l'établissement
- De travailler encollaborationde la cadre de projet co-construit
- Rédiger un mémoireprofessionnel en rapport avec le stage

16 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-02-STAG

- Work Experience Assignment (Work-Study Programme)

16 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-03

Unités transversales

- Gestion de projet

Langue d'enseignement
anglais - français

Volume horaire
12h (12h travaux dirigés)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
242-4-01

- Preparing and defending the dissertation

Volume horaire	19h 30min (19h 30min travail en accompagnement)
1 crédit ECTS	
Code de l'EC	242-4-04

Règlements et programmes

RÈGLEMENT DES ÉTUDES MASTER HISTOIRE https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/re_master_histoire_24-25.pdf

Règlement des examens et des certifications professionnelles https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf

Calendrier alternance M2 https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier_alternance_mepat_25-26-v2.pdf

INTERNATIONAL

VOUS POURREZ EFFECTUER UN STAGE À L'ÉTRANGER OU UN SÉJOUR D'ÉTUDES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS D'ÉCHANGE :
• LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE
• LES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE COOPÉRATION DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ AVEC DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES DANS D'AUTRES PARTIES DU MONDE.

EN SAVOIR PLUS : HTTPS://WWW.UNIV-LAROCHELLE.FR/INTERNATIONAL/DEPART-INTERNATIONAL

ET APRÈS

Poursuite d'études

Ce master permet d'accéder aux concours de la fonction publique, tels : « Attaché.e de conservation ». Il met les étudiants au contact des réseaux qui ouvrent sur des employeurs tels : Les Grands sites de France, Le Conservatoire du Littoral, les Parcs naturels, les ensembles et monuments historiques gérés par le Centre des Monuments Nationaux (plus de 100 sur le territoire), le réseau des musées de France (plus de 1300 sur le territoire national), la fédération des écomusées et musées de société, les domaines nationaux patrimoniaux, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.
Sans être exhaustive, cette liste présente les principales structures auprès desquelles les titulaires du master pourront démontrer les compétences acquises dans les domaines du diagnostic patrimonial et de territoire, d'écriture, de mise en œuvre et de pilotage d'un projet de territoire et de mise en valeur d'espaces patrimoniaux, de conduite d'une démarche interdisciplinaire pour fonder une politique. Ces compétences leur permettront d'être recrutés dans le cadre national mais également à l'étranger ou auprès d'entités de gestion de sites UNESCO du patrimoine mondial.

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 23 juin 2025 09h40min